COMITÉ D'INTÉRÊTS DE QUARTIER CÉZANNE - VALLÉE DE LA TORSE

PROTECTION DES ESPACES VERTS DE LA VALLÉE DE LA TORSE

LA COULÉE VERTE

Un cheminement le long du ruisseau Baret qui relie le nord du parc de la Torse à l'espace vert de la Cortésine, puis empruntant la traverse du lavoir de grand-mère se prolonge vers le vallon de St Thomas de Villeneuve en bordure de la Torse, et débouche au Pont de Béraud, av Fontenaille face au lycée Cézanne.

Depuis 40 ans les habitants à l'Est d'Aix désirent la mise en place d'un projet de qualité pour **relier** par un cheminement piétonnier **le vaste parc de la Torse, route Cézanne au Pont de Béraud** plus au nord. En effet, il existe entre l'avenue des Ecoles militaires et l'avenue Fontenaille une « **coulée verte** » remarquable qui s'étire le long de la rivière de la Torse et du ruisseau Baret.

Deux sites successifs sont concernés par le projet :

- **La partie sud**, le long du ruisseau Baret jouxtant Villemus, le Roc fleuri et la Cortésine, depuis un siècle existe un ancien cheminement pour piéton. Il est accessible au sud par l'avenue des Ecoles militaires ou par l' impasse Villémus et au nord par l'extrémité de la traverse de la Cortésine.
- **Au Nord,** face au lycée Cézanne, s'étend une zone de verdure, en bordure de la rivière la Torse, comprise entre les bâtiments de St Thomas de Villeneuve, l'impasse du pont de Béraud, et la traverse du Lavoir de Grand-mère. Il est prévu d'amputer en grande partie cet espace pour la création d'une voie prévue au POS et qui reliera l'avenue Fontenaille à la rue du RICM.

Le cheminement piétonnier

Projets d'aménagement de l'Avenue Fontenaille et de création du Parc du Pont de Béraud dans le projet global de coulée verte dans les quartiers Est d'Aix-en-Provence en 2006:

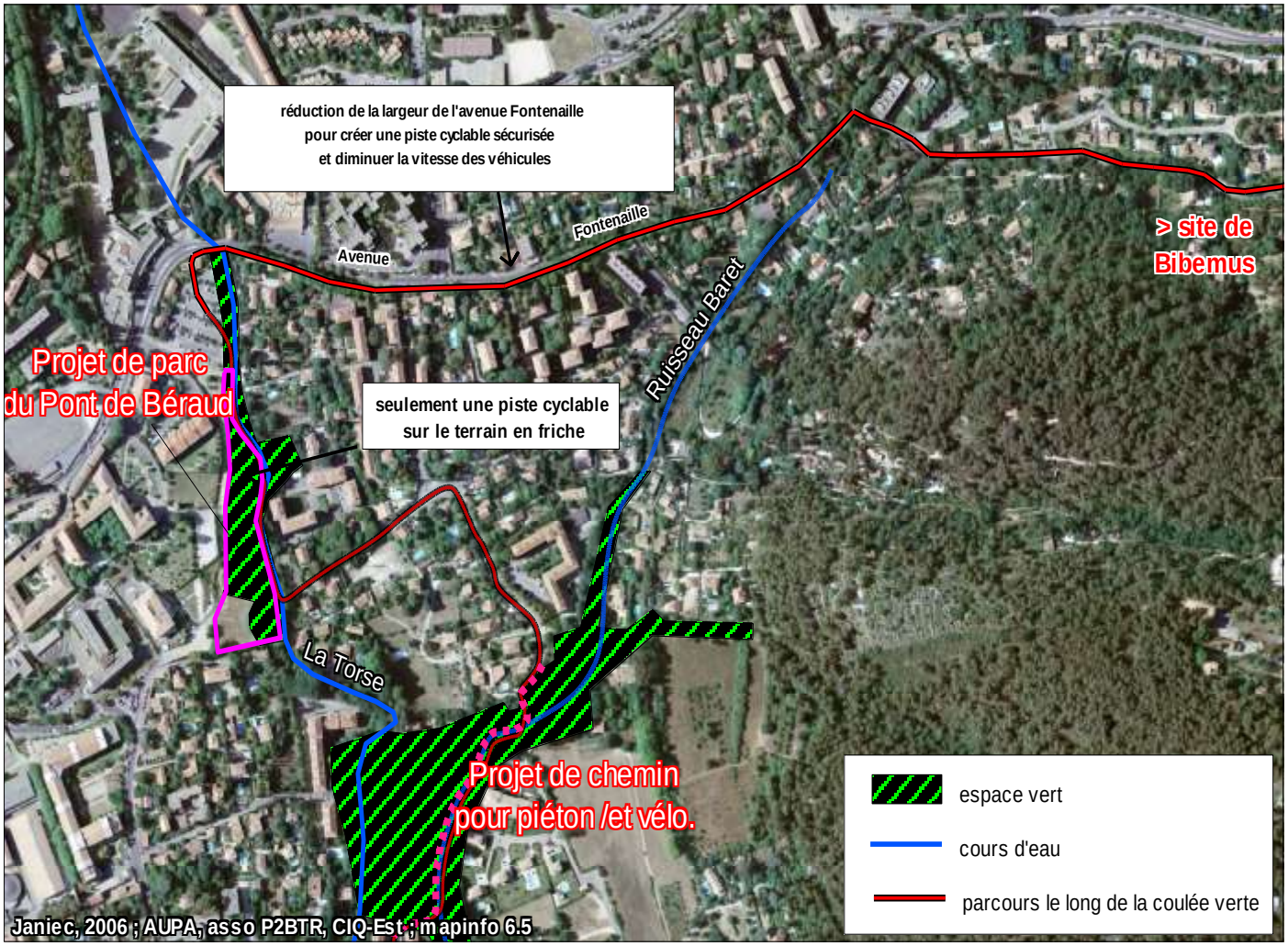

Source d'eau tiède VILLEMUS sur le trajet sud de la « Coulée verte »

LA COULÉE VERTE

M Jean CHORRO s'est intéressé au projet de la « Coulée verte » le long du ruisseau Baret. Cette impulsion a permis la réalisation du cheminement piétonnier en 2008.

Les *aménagements* :

Préserver :

Ils préservent les espaces verts situés le long des berges de la Torse et de la partie aval du ruisseau Baret, dans les quartiers Est d'Aix, entre le Pont-de-Béraud et le Grand Parc de la Torse. Il a été nécessaire de doter d'un statut juridique protecteur les espaces réservés situés dans cette zone.

Aménager :

Ces sites sont aménagés définitivement en espaces verts au nord dans la continuité du grand Parc de la Torse. De la route Cézanne partent des cheminements uniquement piétonniers. Ces aménagements peuvent permettre un report de l'utilisation de l'automobile sur d'autres modes de déplacements doux (trajets scolaires vers le lycée Cézanne ou vers des équipements collectifs comme la piscine municipale) répondant ainsi aux objectifs du PDU et PADD.

Protéger :

Il a été mis en place les moyens nécessaires pour interdire efficacement l'accès de ces cheminements aux deux roues motorisés. Les vélos pouvant à la rigueur emprunter le chemin piétonnier.

Revaloriser :

A une autre échelle, une des propositions faites par le CIQ CEZANNE serait d'inscrire ces cheminements dans un maillage de chemins pédestre vers le centre ville, qui pourrait être dissocié de la voirie existante.

L'intérêt est de reconquérir les voies communales, de renforcer le cadre de vie de des quartiers EST et promouvoir les transports dits « transports doux » (peu polluant).

Entretenir :

Enfin, il faut veiller à un entretien permanent du lit afin d'éviter les risques d'inondation en cas de crue.

Relier le nouveau site aménagé à la Promenade de l'Arc au Sud d'Aix

Il conviendrait, selon certaines associations de **relier cette coulée verte à celle, déjà aménagée, le long de l'Arc** (Promenade de l'ARC) afin de créer une continuité. L'objectif final serait la réalisation d'une couronne verte réservée aux piétons et cyclistes autour d'Aix, du Lycée Cézanne jusqu'aux Milles! (tracés Ouest et Nord à définir).

Prolonger vers le site de Bibemus

On peut imaginer une deuxième couronne verte autour d'Aix, plus excentrée, reliant entre eux les sites remarquables de Bibémus, la Tour de César, Entremont, Vasarély, Le Montaiguet…

Projet global de coulée verte à l'échelle de l'agglomération aixoise

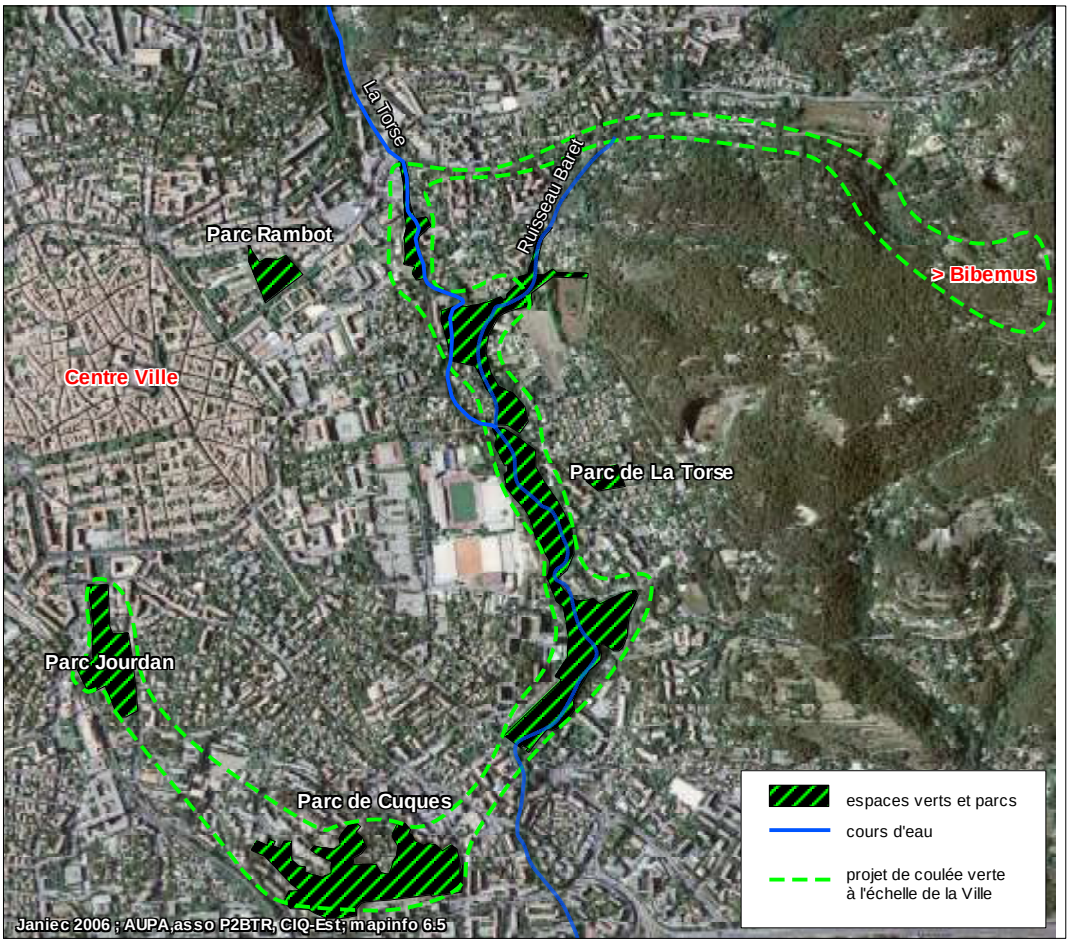

Le Pont de Béraud: le départ nord de la Coulée verte

Un aménagement paysager contigu à la rue Saint Thomas de Villeneuve est prévu. Du pont de Béraud débutera un cheminement pédestre le long des rives de la Torse puis du ruisseau Baret.

Il existe également sur ce site un vieux lavoir, utilisé il y a un demi-siècle par les sœurs de Saint Thomas de Villeneuve, avec un superbe escalier qui sera restauré et redonnera une identité forte à ce lieu.

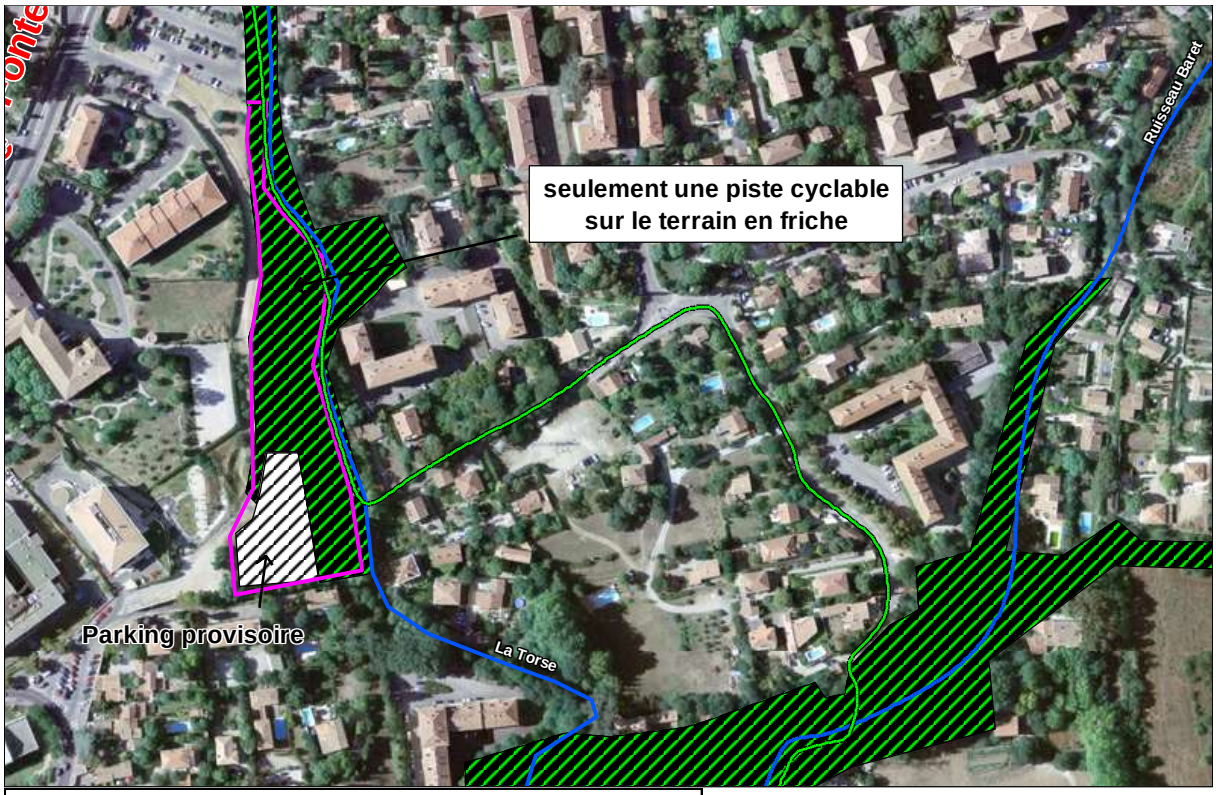

espace vert non aménagé

périmètre du parc en projet

projet de cheminement vert

parking provisoire

cours d'eau

Le ruisseau Baret à son étiage d'été

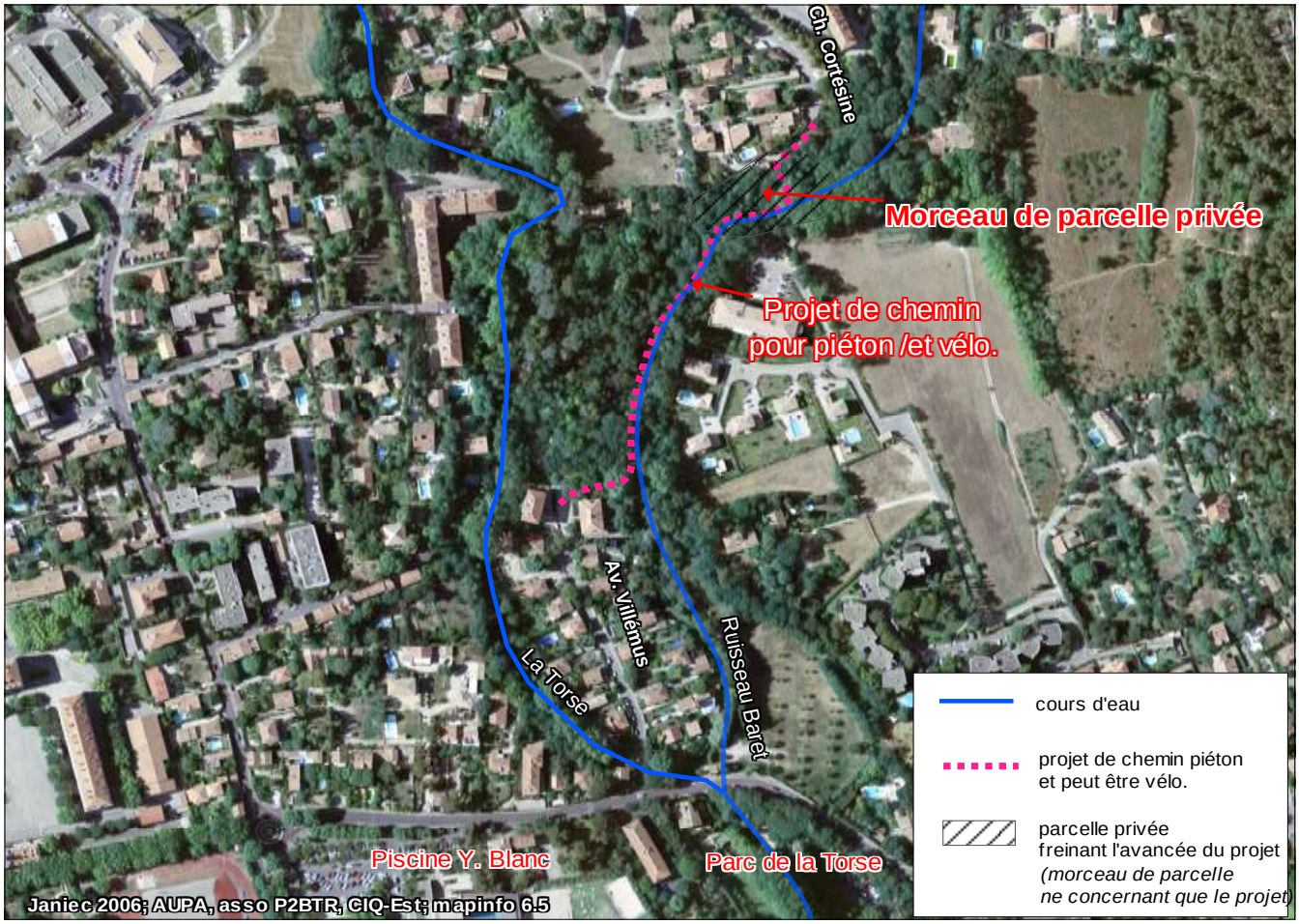

Le site le long du ruisseau Baret

Ces espaces sont fréquentés par bon nombre d'usagers, qu'ils soient habitants du quartier, lycéens, sportifs. Sur le site, le long du ruisseau Baret on rencontre des promeneurs et des cyclistes.

Le ruisseau Baret creuse son lit dans un sol argilo-limoneux profond sujet à l'érosion. Le lit moyen du ruisseau a crée un petit chemin encaissé difficilement praticable à vélo mais utile aux marcheurs qui ont renforcé la piste en tassant la terre. Il y a un cheminement en revêtement stabilisé crée récemment. Au printemps et en été la végétation est luxuriante et le site fréquenté. Attention au sol glissant, aux feuilles mortes auquel il convient de rajouter les branches qui jonchent le sol. L'accès au chemin « naturel » par l'avenue Villemus se fait par une pente assez conséquente. Le risque de glisser est présent, le substrat étant en terre humide.
Le ruisseau est par endroits souillé de plastiques divers, de vêtements et autres objets plus ou moins volumineux. A noter une très belle source et sa protection par une voute en pierres maçonnées dans un site remarquable en bout de la rue Villemus

Malgré le manque d'entretien ce site naturel intra-urbain reste exceptionnel. Le promeneur plonge dans une forêt dense et vivante à quelques mètres de zones urbanisées. L'environnement sonore est riche: les oiseaux chantent, le bruit de l'eau est agréable, les herbes se frottent entre elles au rythme de quelques poussées de vent. L'environnement est très calme car il passe très peu de voitures aux abords du site, mise à part la route Cézanne. A noter juste avant l'accès au parcours par le chemin de la Cortésine, la présence d'un vieil aqueduc enfoui sous la végétation qui faisait partie d'un réseau de canaux irriguant

la campagne aixoise jusqu'en 1960 et à l'entrée de la bastide de la Cortésine un ancien et magnifique portail.
Tout proche existe aussi un sentier sur la rive droite du ruisseau Baret, mal défini, qu'il conviendrait d'aménager (Le chemin communal 15 controversé reliant le Baret à la Torse).

Rappelons que tous ces chemins sont centenaires. Ce coin a encore conservé un aspect 1900 alors qu'Aix et les quartiers Est se sont fortement urbanisés. Ce sont aussi de vastes zones vertes qui ont pu être préservées.

NOTA

Cette étude de septembre 2006 est tirée d'un mémoire de M Pierre- Henri Janiec étudiant, sous la direction de Brigitte Bertoncello sa tutrice –Université de Provence Aix / Marseille 1 ; UFR des sciences géographiques et de l'aménagement.

N'oublions pas et remercions aussi vivement tous les anciens membres du CIQ EST qui, il y a 40 ans, se sont investis et ont défendu âprement la Vallée de la Torse menacée par des projets de voies inconsidérées et ont participé activement à la création de l'actuel Parc de la Torse.

Ce sont entre autres : M Delgiovinne, Letreut, Kapferer, Morel, Colonna de Léga, Pèbre, Cray, Morrier, Liard, Bousquet, Dr et Mme Teboul, M et Mme Lepêtre….

Dossier web: Michel Kapferer **Octobre 2010**

Merci aux riverains dont l'aide a été fort appréciable pour la réalisation de ce superbe parcours.